



Termes de référence (TDR) pour la formation de journalistes en investigation sur la corruption

1. Contexte et justification

Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) est une organisation de la société civile burkinabè créée en décembre 1997. Sa vision est « *l'avènement d'une société burkinabè engagée, dans son ensemble, pour la défense et la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance* ». Pour ce faire, il s'est donné pour mission d'œuvrer à la garantie de la bonne moralité et de la transparence dans la gestion de la chose publique au Burkina Faso avec pour objectif ultime de contribuer à l'éradication de la corruption dans ce pays situé au cœur de l'Afrique de l'ouest.

Fort d'une vingtaine d'organisations membres parmi lesquelles des syndicats, des associations de jeunes, de femmes, de journalistes, de défense des droits humains, des associations confessionnelles et culturelles, le REN-LC mène régulièrement des campagnes de dénonciation de la corruption et des crimes économiques qui ont de graves répercussions sur le développement du pays.

La corruption entrave la croissance économique, réduit les investissements et sape les efforts de justice sociale. En un mot, elle compromet la paix et la stabilité politique, économique et sociale. Les travaux de la 17^{ème} édition des Journées nationales du Refus de la Corruption (JNRC), organisée par le REN-LAC du 1^{er} au 09 décembre 2022 à Ouagadougou, ont d'ailleurs conclu à un lien consubstantiel entre corruption et terrorisme. En effet, comment mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes en matière de défense et de sécurité dans un environnement politique et institutionnel gangrené par la corruption ?

Dans un tel contexte, le journalisme d'investigation peut jouer un rôle crucial dans la révélation des actes de corruption et dans la lutte contre l'impunité des crimes

économiques. De fait, les articles de presse et autres productions médiatiques constituent des sources d'information importantes du public sur les méfaits de la corruption en même temps qu'ils permettent aux autorités de contrôle et de répression la détection de faits de corruption et la prise de mesures contre les auteurs de ces faits.

Toutefois, des défis importants freinent la pratique rigoureuse du journalisme d'investigation au Burkina Faso. Ce sont entre autres les difficultés d'accès aux sources d'information, les menaces et atteintes aux libertés, l'insuffisance de ressources humaines formées, de moyens financiers voire techniques au niveau des rédactions, etc. À cela s'ajoute, le manque d'appétence des femmes journalistes pour l'investigation portant particulièrement sur les sujets de corruption.

Compte tenu de ces faiblesses diagnostiquées, il est apparu important pour le REN-LAC de contribuer au renforcement des compétences des journalistes burkinabè en techniques d'investigation sur la corruption et les crimes économiques.

Dans cette perspective, le Réseau a prévu, dans son projet « **Traquer la corruption au Burkina Faso** », une session de formation en matière d'investigation anti-corruption au profit de journalistes burkinabè issus de la presse écrite, de la presse en ligne et de l'audiovisuel.

Les présents TDR sont relatifs à ladite formation.

2. Objectifs de la formation

L'objectif est de renforcer les compétences de journalistes de la presse écrite, de la presse en ligne et de l'audiovisuel tant du public que du privé sur l'investigation journalistique en matière de corruption et infractions assimilées.

De façon spécifique, il s'agira de leur permettre de :

- identifier des sujets pertinents d'investigation en matière de corruption et infractions assimilées
- acquérir des compétences en techniques de collecte et de traitement des informations en matière de corruption et infractions assimilées ;
- identifier les défis et les dangers en matière d'investigation et la prise de mesure de protection ;
- connaître les dispositions législatives et réglementaires nationales, communautaires et internationales essentielles en matière de lutte contre la corruption ;
- connaître les précautions à prendre pour minimiser les cas de poursuite pour diffamation selon la législation nationale ;
- acquérir les outils techniques et juridiques de détection, de régulation, de prévention, de traitement et de répression des pratiques de corruption ;
- publier des productions journalistiques de qualité sur les faits de corruption et infractions assimilées ;

3. Résultats escomptés

Au terme de la formation :

- les journalistes sont à même d'identifier non seulement des sujets pertinents d'investigation en matière de corruption et infractions assimilées, mais aussi les défis et dangers en matière d'investigation pour la prise de mesure de protection ;
- les journalistes ont acquis des compétences en techniques de collecte et de traitement de l'informations en matière de corruption et infractions assimilées, ainsi que les outils techniques et juridiques de détection, de régulation, de prévention, de traitement et de répression des pratiques de corruption ;
- les journalistes connaissent les dispositions législatives et réglementaires nationales, communautaires et internationales essentielles en matière de lutte contre la corruption, de même que les précautions à prendre pour minimiser les cas de poursuite pour diffamation selon la législation nationale
- les journalistes produisent davantage sur les faits de corruption et infractions assimilées.

4. *Public cible et conditions de participation*

La formation est destinée à des journalistes en exercice qui s'intéressent à l'investigation et qui seront en mesure après la formation de constituer une expertise nationale en investigation anti-corruption que le REN-LAC pourra solliciter pour des enquêtes approfondies sur des cas de crimes économiques identifiés. Au total une vingtaine de journalistes seront formés.

Les candidats doivent impérativement remplir les conditions suivantes :

- être basé au Burkina Faso ;
- être membre d'une rédaction diffusant régulièrement au Burkina Faso ou être freelance reconnu ;
- manifester un intérêt pour les questions de lutte anti-corruption.

Les candidats seront retenus par un appel à candidature du REN-LAC. Les dossiers de candidature devront comprendre outre le CV, une lettre de motivation du candidat et une lettre de recommandation du supérieur hiérarchique ou de toute autre personne jugée professionnellement pertinente par le candidat.

NB : Avoir déjà réalisé des enquêtes ou des productions sur la corruption et être lauréat du Prix de la Lutte anti-corruption (PLAC) sera un atout.

5. *Approche pédagogique*

La session sur les techniques d'investigation en matière de corruption privilégiera les connaissances acquises par l'exécution de travaux pratiques.

L'approche pédagogique s'appuiera sur le concept d'éducation axée sur les résultats, selon lequel le processus d'apprentissage n'est pas libre, mais encadré par des objectifs ou résultats définis pour chaque séance. Chaque participant doit ainsi comprendre parfaitement les notions et pratiques abordées lors des différentes séances, de façon à pouvoir les appliquer en situation réelle.

À l'issue de la formation de cinq jours, les participants seront mieux outillés sur les techniques d'investigation, notamment l'accès aux informations indispensables à leur travail et surtout la façon de mieux assurer leur sécurité et celle de leurs sources

6. *Formateurs*

La formation sera assurée par un-e journaliste et un-e magistrat-e.

Le journaliste doit avoir une expérience avérée dans la conduite des investigation anti-corruption et être notamment membre de « Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP).

Le Magistrat doit aussi faire preuve d'une expérience avérée en tant que membre d'un parquet.

7. *Calendrier et informations d'ordres pratiques*

La session durera une semaine (5 jours ouvrés) ; elle se tiendra du lundi au vendredi.

1^{er} au 12 juillet 2024 : appels à candidature pour le recrutement des journalistes ;

19 juillet 2024 : notification des journalistes retenus pour la formation

29 juillet au 02 août : session de formation

Lieu : Koudougou

Logistique

- Le REN-LAC prendra en charge les frais de séjours des participants.
- Il est prévu le remboursement des frais de transports sur présentation d'un reçu de transport en commun ou le remboursement de carburant au montant non supérieur au coût de transport en commun.

Fait à Ouagadougou, le 17 juin 2024



Monsieur Sagado NACANABO

Chevalier de l'Ordre des Palmes

Académiques